



COMMUNIQUE DE PRESSE

LA FAMILLE MULLIEZ N'A PAS L'ESPRIT SPORTIF ET NE PARTAGE PAS AVEC LES SALARIES DE DECATHLON

Décidément, les plus riches s'enrichissent encore, mais ça ne ruisselle toujours pas !

Un milliard soi-disant jamais redistribué et qui n'impacte pas la rémunération des salariés... Mais qu'est-ce qui empêche les actionnaires de partager avec les salariés qui font leur richesse ?

Surtout quand on ne crache pas sur les aides publiques qui sont versées aux employeurs sans qu'ils n'aient de comptes à rendre : aux salariés les bas salaires, le reste aux actionnaires.

La section FO DECATHLON appelle les salariés à rejoindre les organisations syndicales pour faire entendre leurs voix **le samedi 7 décembre 2024 à partir de 12h.**

La Section fédérale FO COMMERCE & VRP se joint à la section FO DECATHLON pour revendiquer :

- Un salaire minimal à 2 300 € brut.
- Un 13^{ème} mois.
- Une prime d'ancienneté de 1 % à partir d'un an puis 1 % par année d'ancienneté supplémentaire.
- Une prime de transport de 800 € par an pour tous les salariés, quel que soit le mode de transport et en plus des dispositifs en vigueur.

Paris, le 6 décembre 2024

Contacts :

Jacky JEANNETEAU Délégué syndical - 06 31 90 92 20

Marie-Laurence PETITEAU Représentante syndicale au CSE - 06 81 53 90 05

Audrey RICCI : Secrétaire adjointe de la Section fédérale du Commerce & VRP - 06 78 83 98 35